

ENTRETIEN

Les extincteurs d'incendie portables doivent être entretenus tous les ans, lors du test hydrostatique ou si des dommages physiques à l'extincteur sont visibles au cours d'une inspection mensuelle.

La réparation/l'entretien est un examen détaillé de l'extincteur d'incendie portable.

Cela est fait afin de garantir que l'extincteur fonctionnera correctement et de manière sûre. L'entretien est un autre mot pour désigner les réparations, le rechargement ou le remplacement de l'extincteur.

SI VOTRE EXTINCTEUR A ÉTÉ REPRIS AFIN D'ÊTRE ENTRETENU, IL VOUS FAUT INSISTER AFIN DE RECEVOIR IMMÉDIATEMENT UN REMPLACEMENT SIMILAIRE EN CAS D'INCENDIE.

LA NOUVELLE ÉTIQUETTE PFE DOIT CONTENIR :

- Les informations de la société d'entretien (nom, adresse, numéro de téléphone, identification) et la date de l'entretien ;
- Le mois, l'année et le type d'extincteur acheté ;
- Les informations des titulaires du Certificate of Fitness (nom complet et numéro du Certificate of Fitness) ;
- Une explication détaillée de ce qui a été fait.

FAQ

COMMENT PUIS-JE CHOISIR UNE ENTREPRISE DE SERVICES POUR L'EXTINCTEUR PORTATIF ? Achetez uniquement auprès d'une société agréée qui est listée sur le site Web de la FDNY. La liste des entreprises agréées est mise à jour tous les 30 jours.

Voici le lien et le code QR vers le site Web.

<http://www1.nyc.gov/site/fdny/business/all-certifications/portable-fire-extinguishers-company-certificates.page>



EST-CE QU'UNE ENTREPRISE DE SERVICES PEUT EFFECTUER L'ENTRETIEN SI SON APPROBATION OU ASSURANCE A EXPIRÉ ?

Non ! Vous devez consulter le site Web du Fire Department afin d'obtenir la liste des entreprises de services agréées.

QUELS RISQUES COUREZ-VOUS SI L'ENTRETIEN N'EST PAS EFFECTUÉ PAR UNE ENTREPRISE APPROUVÉE PAR LA FDNY.

Tout d'abord, vous mettez en danger non seulement votre entreprise, mais également vos biens, clients, les premiers intervenants et le public. Deuxièmement, vous pourriez recevoir des amendes si des conditions dangereuses existent dans votre entreprise. De plus, si un incendie survient, toutes les réclamations que vous effectuerez auprès de votre compagnie d'assurance seront problématiques.

COMMENT PUIS-JE M'ASSURER QUE L'ENTREPRISE DE SERVICES A BIEN EFFECTUÉ L'INSTALLATION ET L'ENTRETIEN ?

Tout d'abord, assurez-vous que l'entreprise qui vous fournit les extincteurs est agréée et figure toujours sur la liste des entreprises approuvées de la FDNY. Ensuite, veillez à ce que toutes les étiquettes soient attachées et dûment remplies.

DE QUEL TYPE D'EXTINCTEUR AI-JE BESOIN ?

Les extincteurs ABC sont les types d'extincteurs les plus utilisés. Toutefois, l'entreprise de services agréée vous indiquera exactement de quel type d'extincteur vous avez besoin pour votre entreprise.

COMMENT FONCTIONNE L'EXTINCTEUR ?

Les indications d'utilisation se trouvent sur l'étiquette de l'extincteur. Aidez-vous de l'acronyme P.A.S.S. Tirez (Pull) la goupille de la poignée, pointez (Aim) la buse vers la base des flammes, pressez (Squeeze) lentement le levier, et balayez (Sweep) d'un côté à l'autre.



COMMENT PUIS-JE SIGNALER UNE ENTREPRISE ILLÉGALE OU UN RISQUE DE FRAUDE DE LA PART DE LA SOCIÉTÉ DE SERVICES ?

Vous êtes invité à signaler IMMÉDIATEMENT tout problème à la FDNY en appelant le **718-999-2533**. Vous pouvez également écrire à : pubcert@fdny.nyc.gov



LES EXTINCTEURS D'INCENDIE PORTABLES DANS VOTRE ENTREPRISE



INTRODUCTION

Les extincteurs d'incendie portables sont extrêmement importants pour chaque entreprise. Les feux dans les bâtiments surviennent fréquemment et chaque feu peut s'avérer désastreux et peut entraîner la perte de biens, voire de vies. Le Fire Department dispose de règles qui peuvent vous aider à fonctionner dans des conditions de SÛRETÉ. Vous avez la responsabilité de suivre et de respecter toutes les règles.

Ce pamphlet traite d'importantes informations de sécurité afin de veiller à ce que vos extincteurs d'incendie portables dans votre entreprise fonctionnent correctement, en cas de feu.

En tant que chef d'entreprise, vous avez la responsabilité de veiller à ce que des extincteurs d'incendie portables soient correctement installés et entretenus.

COMBIEN D'EXTINCTEURS D'INCENDIE PORTABLES VOTRE ENTREPRISE DEVRAIT-ELLE POSSÉDER ?

Veillez consulter votre société de distribution d'extincteurs afin de déterminer le nombre et l'emplacement idéal des extincteurs d'incendie portables nécessaires pour votre entreprise.

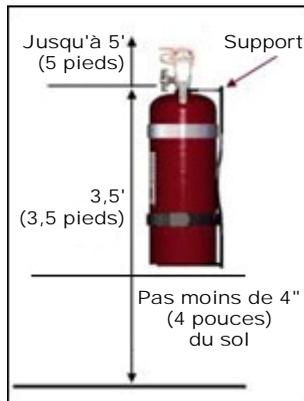
ACHETER ET INSTALLER DES EXTINCTEURS D'INCENDIE PORTABLES

Vous devez acheter des extincteurs portables UNIQUEMENT auprès d'entreprises spécialisées dans la vente d'extincteurs d'incendie portables agréées et certifiées par la FDNY. En tant que chef d'entreprise, vous devriez appeler plusieurs entreprises afin d'obtenir le meilleur prix.

Vous trouverez 2 listes sur le site Web de la FDNY, l'une concerne les entreprises de vente et l'autre les entreprises d'entretien complet d'extincteurs d'incendie portables. Les entreprises d'entretien complet peuvent vendre et entretenir vos extincteurs. Les sociétés de distribution peuvent uniquement les vendre.

UNE FOIS L'INSTALLATION TERMINÉE, L'EXTINCTEUR (voir l'image) :

- NE DOIT PAS être placé sur le sol ;
- le fond de celui-ci doit être à une hauteur d'au moins 4 pouces du sol ;



- NE DOIT PAS atteindre une hauteur de plus de 5 pieds du sol.

QU'EST-CE QU'UNE INSPECTION MENSUELLE ET QUI PEUT L'EFFECTUER ?

Une inspection visuelle est une « vérification rapide » mensuelle qui peut être effectuée par une personne qualifiée (un Certificate of Fitness N'EST PAS requis).

Tous les extincteurs doivent être complètement chargés, étiquetés et prêts à fonctionner.

PROCÉDURES RELATIVES À L'INSPECTION MENSUELLE

L'inspection des extincteurs doit inclure une vérification des éléments suivants :

- Les extincteurs sont correctement installés sur le mur et au bon emplacement ;
- Ils sont immédiatement accessibles ;
- Les instructions d'utilisation sont sur la plaque signalétique qui fait face vers l'avant ;
- Une vérification de l'absence de dégâts physiques ;
- L'étiquette est attachée ;
- Le manomètre se situe dans la bonne plage (devrait être dans la zone verte) ;
- Elle doit être datée et signée après chaque inspection mensuelle.



Le PFE doit être rechargé



Le PFE n'a pas besoin d'être rechargé

LES NOUVELLES ÉTIQUETTES PFE SONT ACCOMPAGNÉES DE MESURES DE SÉCURITÉ, NOTAMMENT :

- **Code QR** : Permet au public et aux inspecteurs de la FDNY d'accéder à la liste des entreprises agréées par la FDNY.
- **Hologramme** : Pratiquement impossible à copier.
- **Code 39** : Symbologie code-barres largement utilisée incluant des lettres capitales, des chiffres et différents symboles.



DOS DE LA NOUVELLE ÉTIQUETTE PFE



CONSEILS

- Une véritable bande hologramme mesure 7,62 cm (3 pouces) de long et 0,63 cm (0,25 pouce) de large.
- Les étiquettes contrefaites ne présenteront **PAS** un hologramme argenté de haute qualité.
- L'hologramme sur une étiquette contrefaite ne changera PAS de couleur lorsqu'il est manipulé à la lumière.

LES NOUVELLES ÉTIQUETTES D'EXTINCTEUR D'INCENDIE PORTATIF APPARAÎTRONT DANS LES LOCAUX À PARTIR DE NOVEMBRE 2018. LES ARTICLES DEVRONT ÊTRE EN CONFORMITÉ TOTALE AVEC LES NOUVELLES ÉTIQUETTES POUR NOVEMBRE 2019.

QUE DOIS-JE CONSERVER UNE FOIS L'ENTRETIEN TERMINÉ ?

En tant que client, vous devriez toujours obtenir un reçu d'achat ou d'entretien.

LES REÇUS DOIVENT CLAIREMENT INDICHER :

- le nom du technicien qui a effectué le travail ;
- le numéro de téléphone de l'entreprise ;
- si l'équipement est nouveau ou a déjà été utilisé ;
- le numéro de modèle de l'extincteur.